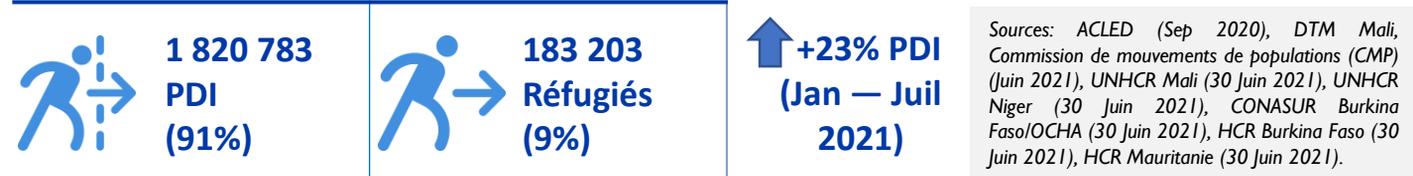


Introduction : La région du Sahel central, et plus particulièrement la zone du Liptako Gourma, qui enjambe le Burkina Faso, le Mali et le Niger, est témoin d'une crise complexe qui comprend comme enjeux une compétition grandissante pour le contrôle de ressources; des bouleversements climatiques; une croissance démographique galopante; des niveaux élevés de pauvreté; l'absence d'opportunités économiques et un sentiment de désillusions

quant au futur; des tensions communautaires; l'absence de présence étatique et le manque de services sociaux de base; et des violences provoquées par des réseaux de crime organisé et des groupes armés non étatiques. La crise a engendré, en 2020, la mort de 5 000 personnes (au 31 août) et conduit à des déplacements de populations significatifs dans les quatre pays touchés par la crise. Au 25 juin 2021, 2 003 986 individus étaient déplacés par

la crise, y compris 1 820 783 Personnes déplacées internes (91% de la population affectée) et 183 203 réfugiés (9%). Soixante-sept pour cent de la population déplacée (1 333 913 personnes) se trouvaient au Burkina Faso, 20 pour cent au Mali (400 311), 10 pour cent au Niger (199 385) et 4 pour cent en Mauritanie (70 377).

NB: Certains déplacements ont pu être engendrés par la crise touchant le nord du Mali depuis 2012.



Sources: ACLED (Sep 2020), DTM Mali, Commission de mouvements de populations (CMP) (Juin 2021), UNHCR Mali (30 Juin 2021), UNHCR Niger (30 Juin 2021), CONASUR Burkina Faso/OCHA (30 Juin 2021), HCR Burkina Faso (30 Juin 2021), HCR Mauritanie (30 Juin 2021).

BURKINA FASO

1 333 913

Personnes déplacées
(67%)



+25% PDI
(Jan — Juil 2021)

- 1 312 071 PDI
- 21 842 Réfugiés

MALI

400 311

Personnes déplacées
(20%)



+26% PDI
(Jan — Juil 2021)

- 370 483 PDI
- 29 828 Réfugiés

NIGER

199 385

Personnes déplacées
(10%)



-2% PDI
(Jan — Juil 2021)

- 138 229 PDI
- 61 156 Réfugiés

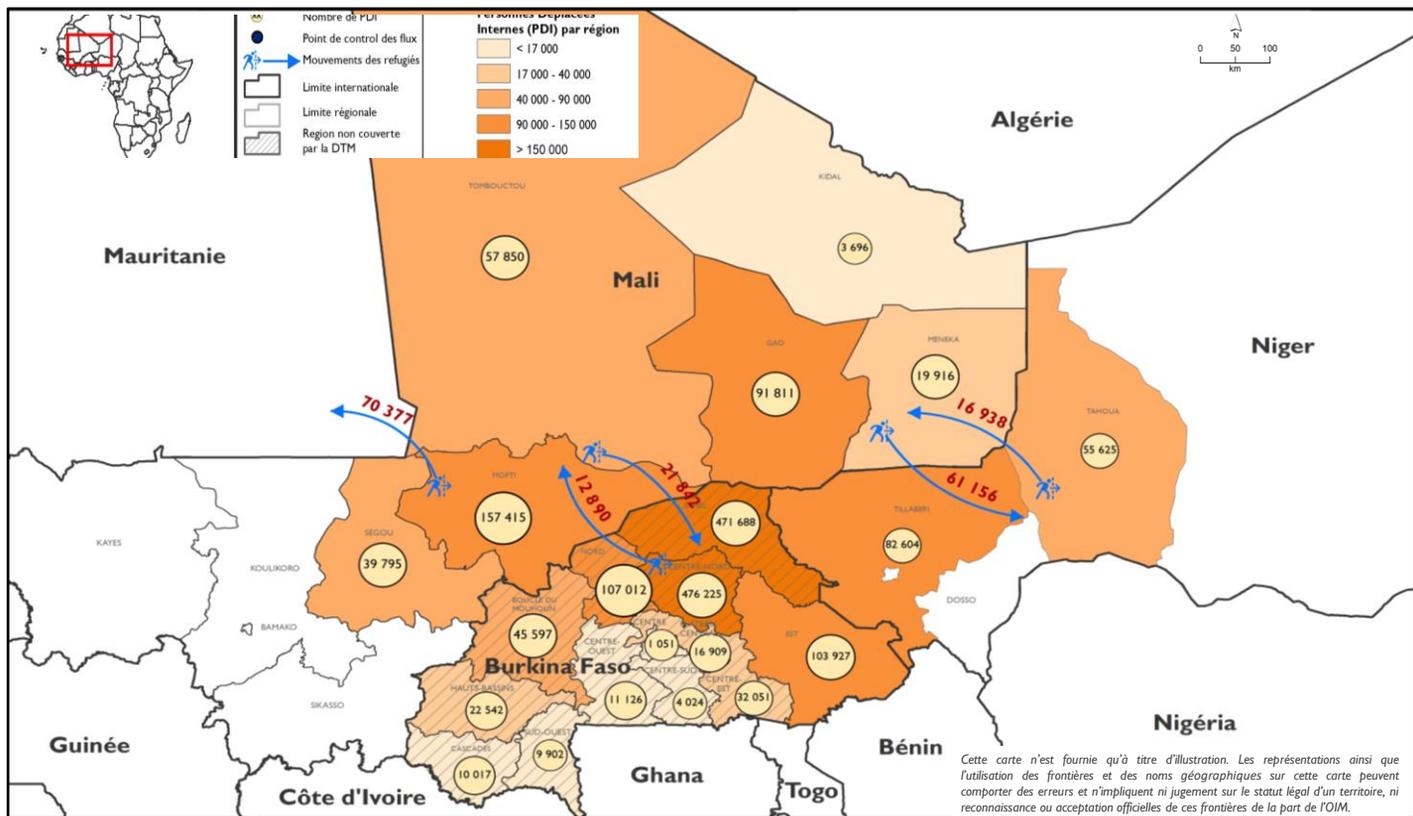
MAURITANIE

70 377

Personnes déplacées
(4%)



- 70 377 Réfugiés



Cette carte n'est fournie qu'à titre d'illustration. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur cette carte peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou occupation officielles de ces frontières de la part de l'OIM.